

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

50/2024

Objet : Installation de traitement de matériaux de carrières et de déchets inertes et une station de transit de matériaux et déchets inertes situées « La Plaine de la Garrigue »

SEANCE VENDREDI 13 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 13 décembre à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 06 décembre 2024 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Corinne LE BRUN FREDDI pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Jean-Jacques SEUTIN pouvoir à Gérard BLANC

Absents : *Amandine HEBREARD, Philippe AUPHAN*

Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

Vu l'arrêté n°AR_05_2024 de déport (conflits d'intérêts),

Par arrêté préfectoral en date du 09 octobre 2024, le Préfet du Vaucluse a soumis à enquête publique du 04 novembre au 02 décembre 2024 inclus concernant une installation de traitement de matériaux de carrières et de déchets inertes relevant de la rubrique 2515-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ainsi qu'une station de transit de matériaux et déchets inertes relevant de la rubrique 2517-1 de la nomenclature ICPE, situées au lieu-dit « La Plaine de la Garrigue » sur la commune de Vaugines.

En tant que commune concernée par le projet, le conseil municipal doit formuler un avis sur le projet dans un délai de quinze jours après la fin de l'enquête publique.

Madame le Maire rappelle le contexte et l'objet de la demande :

La société Nouvelle BERGIER FRERES exploite une carrière de sables et ses installations de traitement de matériaux naturels et inertes sur la commune de Vaugines. Son autorisation d'exploiter a été délivrée par arrêté préfectoral n°1779 du 19 juillet 1996, modifié par les arrêtés préfectoraux n°19 du 18 février 2004 et n°2013018-0001 du 18 janvier 2013.

A l'heure actuelle, les travaux d'extraction de la carrière se sont achevés et seuls des travaux de remise en état sont encore effectués au sein de son emprise autorisée. Les installations de traitement de matériaux demeurent en activité, par l'apport de matériaux naturels provenant d'autres carrières en activité du secteur et de matériaux inertes à recycler. Ces installations sont exploitées par la société BERGIER Valorisation depuis plusieurs années, en tant qu'entreprise extérieure sous-traitante de la société Nouvelle BERGIER FRERES.


L'autorisation d'exploiter de la carrière arrive à échéance en 2026, la société souhaite pérenniser les activités de traitement de matériaux naturels et de valorisation de matériaux inertes pour son propre compte au-delà de l'échéance d'autorisation actuelle. A partir de ces éléments et au vu du dossier soumis à consultation pendant l'enquête publique, le conseil municipal est invité à formuler un avis sur le projet.

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

- **DONNER** un avis FAVORABLE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance,

S. Hardin


Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI